

Commission Exécutive

Elue au 36ème congrès

1	ANGEL Ludovic	Н	METALLURGIE	PRIVE	NC
2	BAZIRE Maryse	F	Services Publics	PUBLIC	NC
3	BELLOUARD Arnaud	Н	CHEMINOTS	PUBLIC	NC
4	BERTU Allan	Н	CHEMINOTS	PUBLIC	S
5	BLANCHET Laurent	Н	FERC	PUBLIC	S
6	BLAT Karine	F	FERC	PUBLIC	NC
7	BOUSSO Cheikh	Н	FSPBA	PRIVE	S
8	BOUTHIER Arnaud	Н	Ports et Docks	PRIVE	NC
9	BREANT Denis	Н	METALLURGIE	PRIVE	S
10	BREL Sandrine	F	FNME	PRIVE	s
11	CARDIN David	Н	CHEMINOTS	PUBLIC	S
12	CHAUVOIS Thierry	Н	FAPT	PRIVE	s
13	CHIEU Sébastien	Н	FERC	PUBLIC	S
14	COLIN Patricia	F	SPECTACLE	PRIVE	NC
15	DANDEVILLE Barbara	F	Services Publics	PUBLIC	S
16	DELAUNAY Valerie	F	FNME	PRIVE	NC
17	DESJOUIS Gilles	Н	Santé Action Sociale	PRIVE	S
18	FERNANDEZ Yves	Н	Intérim	PRIVE	s
19	FONTAINE Nathalie	F	Services Publics	PUBLIC	S
20	FOSSE Sandrine	F	CHEMINOTS	PUBLIC	s
21	FOURNIES Jean Paul	Н	FINANCES	PUBLIC	S
22	GUYARD Stéphane	Н	FINANCES	PUBLIC	S
23	HENRI Joel	Н	FERC	PUBLIC	NC
24	HEUDIER Pascal	Н	COMMERCES SERVICES	PRIVE	s

KHALLOUT Chadia	F	Organismes Sociaux	PRIVE	S
LACHEHEB Latifa	F	COMMERCES SERVICES	PRIVE	S
LE LIEVRE Déborah	F	Santé Action Sociale	PUBLIC	S
LEFRANCOIS JAOUEN Gwennaelle	F	Santé Action Sociale	PUBLIC	S
LEMELTIER Gaëlle	F	Services Publics	PRIVE	S
LESAULNIER SERGE	Н	COMMERCES SERVICES	PRIVE	S
MALLEON Philippe	Н	Transports	PRIVE	S
MARIE David	Н	Commerces et Services	PRIVE	NC
MARTIN Maxime	Н	FNME	PRIVE	NC
MOULIN Florence	F	UFSE	PUBLIC	NC
OLLIVIER Mickael	Н	Santé Action Sociale	PUBLIC	NC
QUENTRIC Maria	F	FAPT	PRIVE	NC
RELLAND Sylvie	F	COMMERCES SERVICES	USR	NC
SALIOU John	Н	Santé Action Sociale	PRIVE	S
SOULAT Thibault	Н	FAPT	PRIVE	S
STROOBANTS Grégory	Н	METALLURGIE	PRIVE	S
SURIRE BOUTRY Cédric	Н	Sociétés d'études	PRIVE	S
VILLALARD Martine	F	Santé Action Sociale	PRIVE	S
YGE Patrick	Н	FAPT	PRIVE	S
BOIVIN Matthieu	Н	INSEE	PUBLIC	NC
VAN BOAXTAEL Thierry	H	Retraité SANOFI	PRIVE	NC
	LACHEHEB Latifa LE LIEVRE Déborah LEFRANCOIS JAOUEN Gwennaelle LEMELTIER Gaëlle LESAULNIER SERGE MALLEON Philippe MARIE David MARTIN Maxime MOULIN Florence OLLIVIER Mickael QUENTRIC Maria RELLAND Sylvie SALIOU John SOULAT Thibault STROOBANTS Grégory SURIRE BOUTRY Cédric VILLALARD Martine YGE Patrick BOIVIN Matthieu	LACHEHEB Latifa LE LIEVRE Déborah F LEFRANCOIS JAOUEN Gwennaelle LEMELTIER Gaëlle F LESAULNIER SERGE H MALLEON Philippe H MARTIN Maxime H MOULIN Florence F OLLIVIER Mickael H QUENTRIC Maria F RELLAND Sylvie SALIOU John H STROOBANTS Grégory H SURIRE BOUTRY Cédric VILLALARD Martine F YGE Patrick H H F H H H H H H H H H H	LACHEHEB Latifa LE LIEVRE Déborah F Santé Action Sociale LEFRANCOIS JAOUEN Gwennaelle LEMELTIER Gaëlle LESAULNIER SERGE H COMMERCES SERVICES MALLEON Philippe H Transports MARIE David H Commerces et Services MARTIN Maxime H FNME MOULIN Florence OLLIVIER Mickael QUENTRIC Maria F FAPT RELLAND Sylvie SALIOU John H Santé Action Sociale SOULAT Thibault H FAPT STROOBANTS Grégory H METALLURGIE SUILALARD Martine F Santé Action Sociale H FAPT STROOBANTS Grégory H METALLURGIE VILLALARD Martine F Santé Action Sociale H FAPT STROOSANTS Grégory H METALLURGIE VILLALARD Martine F Santé Action Sociale H FAPT H Sociétés d'études VILLALARD Martine F Santé Action Sociale H FAPT H SANTÉ Action Sociale H FAPT H METALLURGIE H FAPT H METALLURGIE H FAPT H H INSEE	LACHEHEB Latifa F COMMERCES SERVICES PRIVE LE LIEVRE DÉBORAH F SANTÉ ACTION SOCIAIE PUBLIC LEFRANCOIS JAOUEN GWENNAEILE LEMELTIER GAÜILE LEMELTIER GAÜILE F SERVICES PUBLICS PRIVE LESAULNIER SERGE H COMMERCES SERVICES PRIVE MALLEON PHILIPPE H Transports PRIVE MARTIE DAVID H Commerces et Services PRIVE MARTIN MAXIME H FNME PRIVE MOULIN Florence F UFSE PUBLIC OLLIVIER Mickael H Santé Action Sociale PUBLIC QUENTRIC Maria F FAPT PRIVE SALIOU John H Santé Action Sociale PRIVE SALIOU John H SANTÉ ACTION SOCIAIE PRIVE SOULAT Thibault H FAPT PRIVE STROOBANTS Grégory H METALLURGIE PRIVE VILLALARD MARTINE F SANTÉ ACTION SOCIAIE PRIVE VILLALARD MARTINE F SANTÉ ACTION SOCIAIE PRIVE PRIVE SURIRE BOUTRY CÉDRIC H SOCIÉTÉS d'ÉTUDES PRIVE VILLALARD MARTINE F SANTÉ ACTION SOCIAIE PRIVE PRIVE

CFC

1	ABOUL Corine	F	Services publics	public	S
2	LEPAGE Antoine	Н	Retraité	privé	S
3	POTEL Thierry	Н	Services publics	public	NC



Un budget très agressif pour le monde du travail, une CGT du Calvados en ordre de bataille

EDITO

Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départemental
CGT du Calvados



La rentrée 2025 s'annonce comme un tournant. Le gouvernement lève le voile : après les mots, les coups. Avec le budget Bayrou – un budget rédigé sous la dictée de Bruxelles et du MEDEF –, c'est une austérité de combat qui s'annonce. Gel des pensions, coupes dans les services publics, pression accrue sur les privés d'emploi, suppressions de postes, fermetures de lits, démantèlement des droits collectifs... Loin d'être un simple « budget de rigueur », il s'agit d'un véritable projet politique de casse sociale, pensé pour faire payer aux travailleuses et aux travailleurs la crise d'un système à bout de souffle.

Dans le Calvados, la CGT n'a pas attendu cette fin d'été pour se réveiller. Notre 36° Congrès, les 25 et 26 juin derniers, a été une réussite collective et un temps fort de reconstruction, de débat et de projection. Vous en avez un retour dans ce numéro du Courrier de l'UD.

Les syndicats CGT et les délégué.e.s venus en nombre (près de 300 camarades) y ont réaffirmé avec force que l'heure n'est pas à la résignation, mais à l'organisation, à la solidarité et à l'action. Une nouvelle direction a été élue, mais c'est toute l'UD qui s'est mise en mouvement, forte d'un bilan offensif et de perspectives claires : syndicalisation, développement du rapport de forces, reconquête de l'industrie, défense de nos services publics, appui renforcé aux syndicats et à nos Unions Locales!

Nous ne serons pas les spectateurs d'un pays que l'on fracture, que l'on abîme, que l'on soumet aux exigences des marchés. Le syndicalisme que nous portons est celui qui se mêle des choix budgétaires, qui fait entendre la voix des salarié·es, qui construit des convergences pour faire grandir les colères et les transformer en luttes victorieuses.

Alors oui, l'heure est grave. Mais nous avons des raisons d'être confiants : la rentrée sociale sera chaude si nous savons allumer partout les foyers de la contestation. Partout où une fiche de paie est indigne, partout où un service public est menacé, partout où un patron méprise les droits des salarié·es, la CGT du Calvados sera là.

La CGT a été à l'initiative d'une pétition intersyndicale contre la violence des reculs sociaux contenus dans le projet de budget Bayrou.

La confédération œuvré pour gagner une expression intersyndicale claire de sorte que l'ensemble des organisations syndicales parlent d'une même voix.

Ce qui détermine la réussite d'une pétition et de la grève, ce sont celles et ceux qui vont la relayer d'où la nécessité qu'elle soit très partagée dans les organisations, les syndicats et auprès des syndiqué.e.s. La grève ça se construit avec les salariés, pas uniquement sur Facebook, Instagram ou X (ex-Twitter).

Dans les entreprises et les services, sur les marchés, dans les lieux de vacances, on informe, on alerte, on fait signer la population contre la régression. C'est la première étape pour construire puis réussir la mobilisation syndicale, de classe sans les sirènes de l'extrême droite qui va chercher à manipuler les travailleuses et travailleurs comme à chaque fois, à lancer des mobilisations populistes voire complotistes contre les organisations syndicales, et tout particulièrement la CGT. Attention donc! Ce que qui bouge n'est pas rouge!

Des batailles locales s'annoncent—dans les EHPAD, dans le ferroviaire, dans la santé, dans les intercommunalités, dans l'industrie — et nous les mènerons collectivement. À cela s'ajoutent les batailles nationales qui vont rythmer ces prochaines semaines, n'en doutons pas.

S'organiser, se syndiquer, s'engager : tel est l'appel que nous lançons en cette rentrée. Camarades, soyons partout, soyons nombreux, soyons visibles. Car rien ne se fera sans nous. Et parce que tout peut changer si nous nous mettons en mouvement.

En avant pour une rentrée combative!



Après le mouvement social inédit de protestation contre la réforme des retraites, sans tenir compte des aspirations des travailleurs et de l'évolution du monde du travail, le gouvernement nous annonce à nouveau une litanie de mesures, là encore brutales, injustes et inefficaces! Le gouvernement a choisi de faire payer les travailleurs et les travailleurs, les précaires, les retraités, les malades.

Pourtant face au sérieux des déficits publics, il existe des solutions, mais leur acceptabilité et leur efficacité reposent sur un partage équitable des efforts qui intègre les plus hauts revenus et les plus hauts patrimoines comme les entreprises.

Les annonces ont été faites, pour certaines, sans véritable précision et sans étude d'impact. Voici en détails l'impact de certaines de ses mesures.

La suppression de 2 jours fériés ou "le travailler plus pour gagner moins". INACCEPTABLE!

Travailler deux jours de plus sans gagner plus, c'est du travail gratuit et une baisse du salaire horaire. C'est aussi oublier que de très nombreuses personnes travaillent déjà les jours fériés, dans le tourisme, les soins, etc. Elles seraient doublement perdantes avec la suppression, quand elle existe, de la majoration de leur rémunération. Cette mesure est incompréhensible et inacceptable, elle est totalement contraire à la réponse attendue par les travailleuses et travailleurs sur le pouvoir d'achat. Cette mesure n'est ni plus ni moins qu'une dévaluation du salaire et une attaque au droit au repos collectif.

De plus, rien ne garantit une hausse de la production : déjà pour toutes les entreprises ou services publics qui travaillent les jours fériés, et pour les autres, c'est imaginer que la production des entreprises est juste proportionnelle aux jours ouvrés alors qu'elles affirment à longueur de temps qu'elle est surtout liée aux carnets de commandes!

Bref, une mesure brutale, injuste et inefficace!

Le gouvernement a annoncé une « année blanche » et donc le gel de toutes les prestations sociales et notamment des allocations familiales, logement, adultes handicapés...

Ce gel a deux effets:

Il touche les prestations versées elles-mêmes en les minorant car elles ne suivent pas l'augmentation des prix. Pour 2026, la Banque de France prévoit une inflation d'au moins 1,4 %, ce qui signifie qu'en euros constants, toutes les prestations sociales baisseront de 1,4 %. Pour un adulte handicapé vivant seul et ne disposant pas d'autres ressources, cela signifie une perte de l'ordre de 175 euros par an, pour un bénéficiaire du RSA une perte de l'ordre de 110 euros par an. Pour des millions de foyers qui n'arrivent déjà pas à boucler leurs fins de mois, c'est loin d'être un détail!

En bloquant les seuils, il exclut automatiquement les personnes qui en sont proches lorsque leur revenu augmente faiblement, même en dessous de l'inflation. C'est très sensible pour des allocations de type logement. Le gel des allocations à destination des personnes les plus modestes et les plus vulnérables est incompréhensible alors que le taux de pauvreté et les inégalités de revenus n'ont jamais été aussi élevés en France (étude INSEE, juillet 2025).

Gel des pensions des retraité·es à leur niveau de 2025.

Avec une inflation prévue au minimum de 1,4 %, cela signifie une baisse de niveau de vie de plusieurs centaines d'euros par an. Pas de commentaires : les retraité·s savent bien ce que cela veut dire, surtout les plus fragiles.

Ces mesures sont socialement injustes et économiquement inefficaces. En s'attaquant au plus grand nombre qui ont déjà des faibles salaires, indemnités ou pensions, ce plan d'austérité induit des risques de récession car réduire notre niveau de vie c'est ralentir la consommation qui représente + de 50% de l'économie du pays.

Santé:stigmatisation des patients et augmentation du reste à charge

Sans précision à ce jour, le plafond des franchises médicales et des participations forfaitaires serait doublé passant ainsi de 50 à 100 euros à la charge des patients. Par ailleurs, le dispositif de prise en charge des affections longues durées (ALD) est dans le viseur pour diminuer la couverture de ces patients.

Par contre le gouvernement ne propose rien pour lutter contre les déserts médicaux et pour favoriser l'accès aux soins de qualité ou encore pour lutter contre l'exposition toujours croissante des dépassements d'honoraires.

La baisse du budget de tous les services publics

Le budget des universités, des hôpitaux, des collectivités locales, de la culture et de tous les services publics à l'exception du ministère de la défense serait gelé et baisserait donc selon les prévisions de 1,4 % (Banque de France) en euros constants, voire plus pour certains ministères comme celui de la Culture ou le Ministère du travail et de l'emploi : -1,7 Milliards d'euros après 4,4 Milliards en 2025. Alors que les hôpitaux, les universités, les collectivités territoriales sont de plus en plus endettées, cela se traduirait par la suppression de nombreux projets, les licenciements de contractuels, voire la fermeture de filières, de services ou d'établissements.



Et si on faisait de la justice fiscale?

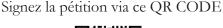
On s'est beaucoup focalisé sur les dépenses, mais toutes les études le disent : le déficit augmente surtout parce que les recettes ont baissé. Pourquoi ? Parce que le président de la République depuis 2017 a multiplié les baisses d'impôts pour les plus riches et les entreprises notamment au travers d'aides, exonérations et exemptions de cotisations ou taxes. Il a baissé les impôts chaque année pour les plus riches et les entreprises. Résultat, les inégalités n'ont jamais été aussi élevées! Les aides aux entreprises atteignent des sommets et s'élèvent à 211 milliards en 2023 (Commission d'enquête du Sénat 2025) : c'est 6690 € par seconde!

Pour remettre les comptes à l'équilibre, il est possible de :

- Rétablir l'Impôt sur les grandes fortunes, cela permettrait par exemple de trouver 4,5 milliards d'euros,
- Taxer le patrimoine des 1800 français es qui possèdent plus de 100 millions d'euros rapporterait 20 milliards (comme proposé avec la taxe Zucman)
- Remettre à plat, évaluer et conditionner les aides aux entreprises, qui représentent 211 milliards d'euros par an, pourrait rapporter des dizaines de milliards d'euros...et améliorer la qualité de l'emploi.

Pour plus d'informations :









ORIENTATIONS VOTÉES

PREAMBULE

La force de la CGT repose avant tout sur l'engagement des travailleuses et des travailleurs qui la composent. Nos syndicats et sections syndicales sont les premières structures de lutte, d'organisation et de conquête sociale. Pourtant, nous constatons trop souvent une tendance à réduire l'action syndicale à des appels à la mobilisation venus « d'en haut », déconnectés de la réalité des lieux de travail et des préoccupations quotidiennes des salarié es.

Si nous voulons être à la hauteur des enjeux actuels et futurs, nous devons impérativement renforcer notre présence et notre action au plus près des travailleuses et travailleurs. Cela passe par un rôle central des syndicats, une implication réelle des syndiqué es dans la vie et les décisions de notre organisation, ainsi qu'une meilleure structuration de nos collectifs.

Mettre le/la syndiqué·e au cœur de la CGT, c'est redonner toute sa place au débat démocratique, à la construction collective des luttes et aux actions décidées depuis la base. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons renforcer le rapport de force nécessaire pour gagner sur nos revendications.

Soigner notre organisation, c'est aussi repenser nos modes d'intervention, articuler efficacement les différentes structures de la CGT, et redonner aux syndicats et sections toute leur capacité d'initiative et d'action.

Cela nécessite d'investir dans la formation syndicale, de favoriser l'échange et l'entraide entre syndicats, et de combattre la démobilisation en redonnant du sens à l'engagement militant.

Notre stratégie des luttes doit donc s'ancrer dans une dynamique de terrain, où chaque syndicat, chaque section syndicale, chaque syndiqué e trouve sa place et son rôle. C'est à cette condition que nous pourrons construire un syndicalisme de conquête, capable d'imposer de véritables avancées sociales.

Nota: Ce document d'orientation a pour vocation d'aborder les enjeux et les perspectives spécifiques à notre département, en tenant compte des réalités sociales, économiques et syndicales du Calvados. Toutefois, notre démarche s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations confédérales de la CGT, qui définissent notre engagement syndical à l'échelle nationale. C'est dans cet esprit que nous avons construit ce texte d'orientation du Congrès de l'UD CGT Calvados, en mettant en débat les axes essentiels pour notre action sur notre territoire, sans pour autant reprendre l'intégralité des positions portées par notre organisation au niveau confédéral. Ce choix vise à favoriser une réflexion et une appropriation collectives des enjeux départementaux tout en restant cohérents avec notre cadre syndical commun.

THEME 1 : VIE SYNDICALE ET CULTURE D'ORGA:

«Renforcer notre CGT partout et pour toutes et tous, affirmer notre culture d'organisation».

Partie A: C'est à la CGT d'aller vers le monde du travail, pas l'inverse!

- **1.A.1** Nous faisons régulièrement le constat de nos difficultés à organiser les salariés sur de nouveaux périmètres, qui attestent l'évolution du salariat dans notre département.
- 1.A.2 Quelques exemples, en 2024:
- **1.A.2(a)** La commune nouvelle de Moult compte plus de 1500 emplois sur son territoire, sans que nous ayons une présence CGT fixe et régulière (pas de local syndical permanent, commune éloignée du siège de l'Union Locale de Cormelles)
- **1.A.2(b)** Honfleur compte 904 entreprises employant près de 4100 salariés sur son territoire. Un bassin d'emploi et de vie qui ne peut pas compter sur notre syndicalisme de masse et de classe, trop éloigné des structures interprofessionnelles CGT du département.
- **1.A.3** A contrario, nous peinons à faire vivre nos Unions Locales existantes. Il faut en premier lieu renforcer la participation des syndicats dans leurs Unions Locales certes, mais également nous interroger sur notre implantation, qui se doit d'être en phase avec le salariat de 2025.
- 1.A.3(a) Il faut en premier lieu que les syndicats prennent la mesure de la nécessité de ce renouvellement. Une UL ne peut fonctionner efficacement seulement sur la base d'un volontariat militant. Si nous souhaitons que la CGT progresse, nous devons offrir aux salariés, mais aussi aux sections et syndicats des permanences régulières. Cela nécessite des moyens pérennes de structuration, autre que du temps de délégation pris sur des mandats d'entreprise. Il est nécessaire que les syndicats ou les fédérations donnent du temps.
- **1.A.4** Pour ambitionner d'être la CGT de toutes et tous, l'Union Départementale des Syndicats CGT du Calvados propose, sur la base des travaux menés sur notre implantation en territoire, avec un étroit travail en commun avec les Unions Locales :
- **1.A.4(a)** De fusionner, à périmètre existant, l'Union Locale de Cormelles-Le-Royal et l'Union Locale de Mondeville, en une Union Locale Plaine de Caen.
- **1.A.4(b)** De réaffirmer la nécessité politique absolue de maintenir une Union Locale de Caen au cœur de la Préfecture du Calvados et ses 40900 salariés travaillant au sein même de Caen intra-muros.
- **1.A.4(c)** De restructurer le périmètre d'intervention de l'ancienne UL de Carpiquet entre les Unions Locales de Caen et de Bayeux.

- **1.A.4(d)** La création d'une structure interprofessionnelle sur le territoire d'Honfleur, en lien avec les Unions Locales de Dives, Lisieux et les UL de Seine-Maritime.
- **1.A.4(e)** Pour les UL de Condé en Normandie et Vire-Bocage, l'Union Départementale propose de mutualiser le fonctionnement démocratique, avec une Direction Commune, en maintenant et en renforçant notre présence en territoire, avec l'accord des Unions Locales concernées.
- **1.A.4(f)** De travailler au militantisme interdépartemental : Entre l'UL Bayeux et l'UL de Carentan ; entre l'UL de Condé et l'UL de Flers ; entre l'UL de Falaise et l'UL d'Argentan.
- **1.A.5** Face aux défis qui s'annoncent, l'Union Départementale propose la création d'un « Bus du Travail », véritable Union Locale mobile pour assurer des permanences en zone périurbaine, à la disposition des militantes et militants pour être vraiment la CGT de toutes et tous.
- **1.A.6** Cette « UL mobile », nouvel outil, aura vocation à organiser les salariés, assurer les permanences, nous rendre visible dans des territoires désertifiés, porter les valeurs de la CGT là où l'extrême-droite progresse fortement.

Partie B: Une CGT qui donne l'envie de s'y investir et d'y rester quel que soit son âge et son statut : retrouver une culture d'organisation.

- **1.B.1** La culture d'organisation de la CGT Calvados doit reposer sur les valeurs historiques de solidarité, de lutte sociale et de défense des droits des travailleuses et travailleurs, qui ont prévalu à la création de la Confédération Générale du Travail en 1895 et de l'Union Départementale des Syndicats CGT du Calvados en 1909.
- **1.B.2** Dépasser les slogans est une nécessité pour notre organisation, qui se doit être un espace des communs pour le monde du travail dans le département du Calvados.

Structurée autour d'un syndicalisme de masse de classe et de transformation sociale, elle s'appuie sur des principes démocratiques, un fonctionnement collectif et une implication militante plus forte.

L'animation des luttes doit s'accompagner d'une réflexion sur la sécurité des militants et la visibilité de notre action dans l'espace public. Être visible, organisés et protégés, c'est une nécessité militante pour peser dans le rapport de force et donner confiance à celles et ceux qui nous rejoignent. Il faut donc renforcer l'ALS de notre Union Départementale.

- **1.B.3** Le 36ème congrès de l'Union Départementale propose en ce sens de :
- **1.B.3(a)** Renforcer la formation syndicale et l'éducation populaire : Développer des sessions de formation accessibles à tous les adhérentes et adhérents de la CGT pour mieux comprendre les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et syndicaux. Cela permettra de consolider une culture syndicale partagée et de donner aux militantes et militants les outils nécessaires pour gagner la bataille des idées et agir efficacement.

- **1.B.3(b)** Dynamiser la participation et l'implication des adhérents : Amplifier la démocratie interne au centre de notre organisation et d'encourager l'engagement des syndiqué.e.s en multipliant les espaces de convivialité, d'échanges, de culture.
- **1.B.4** Cela passe aussi par une meilleure communication interne et l'adaptation des modes d'action aux réalités du terrain comme :
- **1.B.4(a)** Des Bureaux d'embauches réguliers en lien avec les Fédérations, les Unions Professionnelles existantes. En lien avec le Collectif National des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires, l'Union Départementale CGT du Calvados s'emploiera à une réelle relance du CDTPEP 14.
- **1.B.4(b)** Des soirées thématiques autour d'activités culturelles et sportives régulières
- **1.B.4(c)** Des demi-journées thématiques pour faire vivre la réalité interprofessionnelle de notre CGT.
- **1.B.4(d)** Un déploiement de l'UD auprès des syndicats et Unions locales dans le cadre des journées « Professions-Territoires » regroupant les adhérentes et adhérents du champ professionnel (syndicat, Unions Professionnelles et Fédération) et du champ territorial (Unions Locales, Union Départementale, Comité Régional)
- **1.B.4(e)** Renforcer notre visibilité : Développer des actions communes avec d'autres organisations progressistes, associations et collectifs citoyens pour amplifier les luttes et renforcer la CGT dans les dynamiques locales et départementales.
- **1.B.4(f)** Si les collectifs inter-orgas sont utiles pour renforcer les liens entre différents militants d'horizon diverses sur notre territoire, la priorité doit rester le renforcement, l'animation et le développement des collectifs de l'Union Départementale du Calvados. C'est à cette échelle que nous construisons au mieux le rapport de force et la syndicalisation.

1.B.5 ICTAM: Une priorité pour notre organisation territoriale : les organiser partout avec une UGICT recréée!

- **1.B.5.1** Depuis plusieurs années maintenant, les Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise sont de plus en plus présents dans les entreprises privées ou le secteur public.
- **1.B.5.2** Il est nécessaire de se fixer des priorités et de définir partout où cela est possible des plans de déploiement adaptés avec le support de notre collectif ICTAM départemental qui doit en faire une de ses priorités.
- **1.B.5.3** Ce collectif à recréer doit jouer un rôle fondamental pour organiser et défendre l'intérêt des ICTAM. A réfléchir à des activités en lien avec la syndicalisation, car ces catégories de salariés sont celles où nous peinons le plus à syndiquer et à former et se faire élire des listes lors des élections professionnelles.

- **1.B.5.4** La CGT a toujours promus l'union des travailleurs plutôt que la division organisée par le patronat. Les préoccupations des ICTAM ne sont pas éloignées de celles des employé.es et ouvrier.e.s. Il est impératif de faire prendre conscience aux structures de la CGT de la nécessité impérieuse d'organiser ces salarié.es et de stopper immédiatement les slogans (à remplacer) « anti-cadres ».
- **1.B.5.5** La CGT, syndicat progressiste doit, par le collectif ICTAM, sensibiliser, rassembler, débattre avec les Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise partout où cela est possible pour améliorer leur quotidien au travail. En leur démontrant qu'ensemble nous pouvons agir sur leur quotidien nous leur donnerons envie de renforcer la CGT dans le département du Calvados.

1.B.6 USR du Calvados : Le syndicalisme retraité incontournable dans notre département.

- **1.B.6.1** Le passage d'actif à retraité ne doit pas être une rupture. Être syndiqué en retraite, c'est continuer à revendiquer de meilleures conditions de vie. Il est important de garder un lien avec son syndicat, son union locale ...
- **1.B.6.2** Il est important d'intégrer la notion de continuité syndicale à tous les échelons de notre organisation confédérée et dans les formations syndicales. Il faut proposer la formation « découvrir le syndicalisme retraités » tous les syndiqués approchant de la retraite.
- **1.B.6.3** Créer des liens avec les syndicats et renforcer sa participation à la vie des unions locales sont des objectifs de l'Union Syndicale des Retraités du Calvados pour ce mandat que l'Union Départementale appuiera fortement.

1.B.7 Le Collectif Jeunes CGT Calvados : un maillon essentiel pour l'avenir de notre organisation.

- **1.B.7.1** Nous devons relancer notre collectif jeunes dans le département du Calvados à la suite de la mobilisation contre la réforme des retraites de 2023. Néanmoins, la précarisation des emplois met ce collectif en difficulté de fonctionnement (départs vers d'autres régions, changements réguliers de profession, retour aux études, etc.)
- **1.B.7.2** Au 1er avril 2025, nous comptons 410 jeunes syndiqué.es de moins de 35 ans, soit 8,2% de nos forces organisées. L'Union Départementale fixe comme objectif l'organisation de plusieurs réunions dans les structures CGT de proximité afin d'organiser des moments d'échanges conviviaux entre jeunes.
- **1.B.7.3** Nous portons l'objectif de monter le taux de jeunes de moins de 35 ans à 20% de nos forces organisées en 5 ans. **C'est possible et indispensable!**
- **1.B.7.4** Il nous faut également encourager les jeunes syndiqués à la prise de responsabilité dans les structures interprofessionnelles de la CGT sur le département du Calvados. Et cela passe par une prise en compte dans les syndicats de l'importance de la formation syndicale générale CGT.

1.B.8 Syndicat Etudiant Lycéen Apprentis 14 : Stop ou encore ?

1.B.8.1Il nous faut poursuivre la réflexion et l'expérimentation de cette structure mise en place en 2023, avec la nécessité d'un lien plus étroit avec l'Union Départementale CGT et son Collectif Jeunes.

1.B.9 Mandats « interprofessionnels » : un suivi régulier et rigoureux de notre représentation

- **1.B.9.1** L' Union Départementale CGT du Calvados se doit d'être présente et siéger dans tous les organismes paritaires départementaux.
- **1.B.9.2** Le mandaté désigné est porteur des valeurs et des orientations définies par notre organisation syndicale.
- **1.B.9.3** Le mandat CSE et de délégué syndical confié oblige le mandaté à travailler collectivement, mais constat est fait qu'il se trouve trop souvent seul et livré à lui-même durant la tenue du mandat.
- **1.B.9.3(a)** En l'absence de syndicat se sont les structures fédérales ou interprofessionnelles locales qui constituent les listes CSE et mandatent les délégués syndicaux.
- **1.B.9.4** Rompre son isolement, c'est créer le lien avec l'organisation CGT :
- 1.B.9.4(a) Lui permettre d'être aidé dans son mandat.
- **1.b.9.4(b)** D'accéder à des modules de formation liés à son mandat,
- **1.B.9.4(c)** De lui permettre dans une structure de rendre compte de son mandat.
- **1.B.9.5** A chaque nouvelle désignation ou renouvellement d'un mandat, l'Union Départementale CGT du Calvados doit :
- **1.B.9.5(a)** S'obliger à programmer une première rencontre avec le futur mandaté, le connaître.
- **1.B.9.5(b)** Informer au plus juste le futur mandaté avec une fiche descriptive sur le mandat à venir.
- **1.B.9.5(c)** Lui remettre systématiquement la Charte des élus et Mandatés CGT.
- **1.B.9.5(d)** Globalement définir un agenda périodique de travail des mandatés par types de mandats.
- **1.B.9.6** Il nous faut donc renforcer notre pôle juridique :
- réactiver le DLAJ: le temps d'échange entre les divers mandatés, défenseurs, conseillers du salariés, conseillers prud'hommes est indispensable.
- recruter et former de nouveaux défenseurs.
- revendiquer du temps supplémentaire pour ces mandats.
- **1.B.9.7** L'Union Départementale continuera d'interpeller les services de l'Etat pour que les élus et mandatés CGT puisse assurer leurs missions dans leurs pleines prérogatives.

- 1.B.10 Élections Professionnelles : Faire progresser la CGT, pour redevenir la première organisation syndicale.
- **1.B.10.1** Un nouveau cycle électoral s'ouvre. Le tableau de suivi des élections professionnelles mis en place par l'UD doit permettre de travailler avec les UL, en lien avec les professions, au ciblage des entreprises et déterminer celles où l'on doit se rendre pour négocier un PAP avec l'objectif d'implanter la CGT.
- **1.B.10.2** En cela, l'Union Départementale définit ses priorités pour la séquence 2025 2028 :
- **1.B.10.2(a)** D'avoir une attention toute particulière à la constitution de listes CGT dans les 2ème et 3ème collèges.
- **1.B.10.2(b)** De se déployer en grand sur une campagne départementale pour les élections professionnelles de la Fonction Publique qui se dérouleront fin 2026. Cela suppose d'ores et déjà que le Collectif Fonction Publique se constitue et agisse notamment au déploiement CGT durant la campagne.
- **1.B.10.3** Les invitations à négocier un Protocole d'Accord Préélectoral, sont systématiquement envoyées aux professions et territoires concernés par mail.
- **1.B.10.4** Nos difficultés résultent essentiellement en deux points :
- **1.B.10.4(a)** Avoir suffisamment de négociateurs dans les UL pour élargir notre déploiement CGT.
- **1.B.10.4(b)** Avoir un retour, UL et Professions, du travail entrepris lors de la négociation d'un PAP.
- **1.B.10.5** L'Union Départementale CGT du Calvados, consciente de ses problématiques, mettra en place des outils concrets pour répondre à ces difficultés :
- **1.B.10.5(a)** Proposer une formation régulière des camarades pour appréhender au mieux la négociation PAP.
- **1.B.10.5(b)** Mettre en place un agenda « en légende code couleurs » mensuel et partagé à l'UD, avec les UL et Professions, pour détenir rapidement un retour d'information sur le suivi d'un PAP. (Négo PAP pris en compte oui/non, par profession/UL, Distrib Tract oui/non, Dépôt liste CGT oui/non...)

1.B.10.6 TPE : le Suivi des salarié.es des Très Petites Entreprises (TPE)

- **1.B.10.6.1** Malgré les moyens importants mis à disposition par la confédération pendant la campagne, le taux de participation aux dernières élections dans les Très Petites Entreprises restent très faibles.
- **1.B.10.6.2** Ce constat nous impose d'engager une analyse pointue des raisons du manque d'intérêt des salariés concernés par ce scrutin.

- **1.B.10.6.3** Pour réaliser ce travail, l'Union Départementale des Syndicats CGT du Calvados propose la création, dès la sortie du 36ème Congrès, d'un collectif départemental permanent regroupant des camarades militants dans les UL, avec pour premiers travaux.
- **1.B.10.6.3(a)** La récupération et le suivi systématique des contacts des salariés des TPE se déplaçant dans nos UL permettant ainsi de garder le lien avec ces salariés et de s'assurer de la tenue régulière des CPR.
- **1.B.10.6.3(b)** La récupération des procès-verbaux des réunions Comité Paritaire Régional auprès des camarades siégeant dans ces commissions et leur transmission dans les unions syndicales et fédérations de notre organisation.
- **1.B.10.6.3 (c)** Le déploiement via le « Bus du Travail » de journées ou demi-journées organisées dans les bassins d'emplois intégrant des TPE pour permettre entre autres missions, la distribution de matériel syndical spécifique aux salariés des TPE afin d'améliorer le dialogue avec ces salariés.
- **1.B.10.6.4** Au-delà de ces premières actions, le collectif aura toute latitude pour amplifier plus quotidiennement, notre implication sur le département au plus près des salariés TPE, et construire une organisation de proximité qui devra renforcer notre détermination à agir avec eux et ainsi gagner de nouveaux droits.

1.B.11 Intérim et Travail Précaires : un déploiement CGT indispensable avec les structures CGT de proximité.

1.B.11.1 L'Union Départementale se doit de mettre en place, en lien avec la CGT Intérim et le CDTPEP du Calvados des outils d'aide au déploiement pour nos syndicats et nos unions locales.

1.B.12 Organisons les syndiqués individuels : 11% de forces organisées parfois sans lien avec nos structures

1.B.12.1 Permettre que chaque syndiqué puisse avoir accès à un lieu d'échange et d'organisation collective pour ses revendications doit être pris en compte dans nos organisations. C'est notamment le cas pour les adhésions en ligne. L'Union Départementale s'engage donc à mettre en place un outil de contact régulier et systématique avec nos syndiqués isolés, avec nos Unions Locales voire avec nos syndicats de site.

1.B.13 Être un appui aux syndicats et ses sections syndicales

1.B.13.1 Le syndicat est le pivot de notre organisation sur le lieu de travail, au plus près des salariés. Le syndicat doit être en phase avec la réalité de celles et ceux qu'il organise et représente.

- **1.B.13.2** En cela, pour permettre une activité syndicale et une vie démocratique de proximité, l'Union Départementale souhaite impulser la création de syndicats locaux, de sites ou de zones, constitués sur une branche ou avec des sections multi professionnelles.
- **1.B.13.3** L'Union Départementale CGT du Calvados souhaite également aider les structures à la tenue de leurs congrès et à la formation syndicale des premiers dirigeants.
- **1.B.13.4** En cela, le 36ème Congrès propose de pérenniser un stage « Premier.es Dirigeants » à l'échelle du département.

1.B.14 Notre lien avec la FSU

- **1.B.14.1** En décembre 2024, la CGT et la FSU ont publié un document commun visant à renforcer leur collaboration et à unir le syndicalisme pour améliorer les conditions de travail et transformer la société. Dans le Calvados, des premières rencontres se sont déroulées en octobre et novembre 2024. Le 36ème congrès réaffirme donc les engagements et propositions travaillées avec la FSU Calvados, à savoir :
- **1.B.14.1(a)** Des Formations syndicales communes sur les Violences Sexuelles et Sexistes, l'environnement, la fonction publique.
- **1.B.14.1(b)** des publications communes (Courrier de l'UD 14 Le Pour FSU 14)
- **1.B.14.1(c)** l'organisation de 3 ou 4 réunions communes par an
- **1.B.14.1 (d)** des moments conviviaux avec l'organisation d'une fête syndicale commune CGT-FSU.
- 1.B.15 Face à la banalisation des idées d'extrême droite, à la montée du racisme et de l'antisémitisme, l'Union Départementale CGT du Calvados réaffirme son combat pour monter d'un cran dans la bataille contre l'extrême droite et dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la stigmatisation du syndicalisme. Dans un monde où les repères idéologiques sont brouillés, l'extrême droite en générale et notamment le Rassemblement national se posent en défenseurs des catégories populaires tout en ayant toujours été acteurs de la répression du syndicalisme. Ne soyons pas dupes de ce jeu malsain, dont l'objectif est uniquement d'accéder au pouvoir ». L'instrumentalisation de la précarité, l'absence de réponses aux besoins des travailleurs nourrissent le terreau de l'extrême droite et engendrent la banalisation de ses idées. Des idées pourtant toujours aussi nauséabondes malgré un changement de sémantique. La priorité nationale a remplacé la référence nationale. Mais le rejet de l'autre, la xénophobie, demeurent le ciment de l'extrême droite.

THEME 2 : « Des conquêtes concrètes devant la transformation du travail et le changement climatique».

2.1 Pour une industrie forte et durable dans notre département

- **2.1.1** Le tissu industriel du Calvados est l'un de ceux qui ont le plus souffert au cours des derniers mois : 671 suppressions d'emplois ont été annoncées en 2024 dans le bassin d'emploi de Caen, contre seulement 10 créations de postes.
- **2.1.2** Il est inacceptable que des groupes qui réalisent d'excellents profits financiers suppriment des emplois, parfois même avec de l'argent public.
- **2.1.3** Pour combattre ces licenciements financiers et pour redynamiser l'industrie il est nécessaire de défendre nos emplois, notre savoir-faire et notre territoire.
- **2.1.4** Dans un contexte marqué par la mutation des modes de production, la crise énergétique et les défis environnementaux, la CGT du Calvados porte une série de revendications ambitieuses visant à moderniser et dynamiser le tissu industriel calvadosien, tout en plaçant les travailleuses et les travailleurs au cœur de notre projet de reconquête industrielle.
- **2.1.5** L'industrie est le poumon de l'économie du département. Elle génère des emplois, fait vivre des milliers de familles et contribue à la vitalité et au développement de nos communes.
- **2.1.6** L'Union Départementale CGT du Calvados continuera de se mobiliser pour préserver et développer notre tissu industriel, en exigeant des investissements, des formations, et des politiques publiques adaptées aux besoins.
- **2.1.7** La stratégie de la CGT Calvados repose sur deux piliers essentiels :

2.1.7.1 Réindustrialisation et Assises de l'Industrie :

Conscients de l'urgence de repenser notre modèle industriel, en lien avec le Comité Régional, nous appelons à la tenue des « Assises de l'Industrie » dans le département. Ces rencontres seront l'occasion de définir ensemble des grands projets de réindustrialisation, capable de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux et de remettre les travailleuses et les travailleurs autour de la table. L'Union Départementale doit renforcer le travail autour des conventions collectives, en outillant les syndicats pour mieux les défendre, les améliorer et les faire connaître. C'est un levier essentiel pour gagner des droits concrets, structurer nos revendications et faire grandir l'engagement syndical dans les entreprises.

2.1.7.2 Lier industrie, services publics et environnement :

La modernisation de l'industrie ne peut se faire sans un engagement ferme en faveur de l'environnement. Nos projets visent à promouvoir des investissements visant à réduire l'empreinte écologique des entreprises, tout en créant des emplois pérennes et de qualité. La CGT Calvados milite pour une industrie liée aux grands services publics. C'est par exemple le cas avec nos différentes actions pour la réouverture des voies de fret ferroviaire SNCF pour développer l'implantation de nouvelles industries ou le maintien des bureaux de Poste... Dans l'énergie la CGT s'oppose à l'application des directives européennes qui fragilisent le service public et les emplois statutaires.

2.1.7.3 L'Union Départementale CGT du Calvados proposera à l'ensemble des acteurs économiques, politiques et sociaux du département de se mobiliser pour concrétiser les initiatives qu'elle portera avec ses syndicats.

2.2 Environnement / Mobilités / Services Publics : Une stratégie offensive pour agir et non subir !

2.2.1 La fin du monde ou la fin du mois ? Les deux sont liés. Le GIEC normand alerte sur l'aggravation des crises écologiques, sociales et économiques si le capitalisme continue de détruire la planète. Le monde du travail et les plus précaires seront les premiers touchés. Pour y répondre, la CGT du Calvados mise sur la coopération entre secteurs et territoires, en évitant le corporatisme et en défendant l'intérêt général.

2.2.2 Nos priorités départementales :

- **2.2.2(a)** Service Public des transports : Réouverture des lignes SNCF (Caen-Flers, Glos-Honfleur, Falaise, relance du Fret), développement du transport fluvial, complémentarité des modes (routes, rail, fluvial)
- **2.2.2(b)** Santé : Grand plan pour l'hôpital public dans le département, travail ciblé sur la santé mentale, l'autonomie, la petite enfance.
- 2.2.2(c) Services Publics de proximité: Campagne dans notre département. Plus de moyens et de personnels pour répondre aux besoins des habitants. L'Union Départementale, avec un travail commun UL-Syndicats (à l'image de la proposition de l'UL CGT Restrangarde en 2013 à Caen) lancera une campagne départementale pour le développement des crèches et des lieux de restauration, en lien avec les besoins des salarié et de la population.

Cette initiative visera à garantir l'accès à des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire.

- **2.2.2(d)** Poste : Défense et renforcement du service public postal.
- **2.2.2(e)** Éducation : Plus de moyens pour l'école : lutter contre la désertification rurale : plus aucune fermeture de classe ou de filière dans le département, titularisation dans la fonction publique des contractuels en particulier dans les écoles (ATSEM, AESH, etc...), ouverture de postes au recrutement dans le premier degré, privilégier la formation professionnelle initiale sous statut scolaire en ouvrant de nouvelles filières.
- 2.2.2(f) abrogation des lois qui démantèlent le service public.

- **2.2.2(g)** Revenir au service public du gaz et de l'électricité, l'élargir à un grand service public de l'énergie comprenant d'autres sources d'énergie.
- **2.2.2(h)** Finances Publiques : Arrêt des restructurations et fermetures de services destructrices d'emplois et maintien d'un service public de qualité et de proximité égal pour tous sur l'ensemble du département, assuré par des services de pleine compétence.
- **2.2.2(i)** Communication : Plus de moyens dans les réseaux de communication pour la fin des zones blanches dans le département. Cela passe par un véritable service public de la communication.
- 2.2.2(j) Ces engagements seront portés avec les syndicats et les territoires, pour une transition sociale et écologique.

2.3 la Sécurité sociale,

- 2.3.1 L'Union Départementale CGT du Calvados entend se saisir des 80 ans de la Sécurité Sociale pour mener un déploiement massif, dans un esprit de conquête, afin de défendre et promouvoir cet acquis fondamental du monde du travail, sur les trois années du mandat 2025-2028. C'est pourquoi, dans le cadre de la défense de notre Sécurité Sociale de 1945, elle exige l'abrogation de la contre-réforme des retraites à 64 ans, et que chaque retraité puisse vivre dignement de sa retraite.
- **2.3.2** Tout au long du mandat, nous organiserons des réunions publiques, des actions massives via une communication offensive afin de sensibiliser et mobiliser autour des enjeux de la protection sociale.
- **2.3.3** La valorisation de l'engagement historique de la CGT sera au cœur de notre action, notamment à travers le travail de notre Institut d'Histoire Sociale.
- 2.3.4 Nous déclinerons les campagnes impulsées par la confédération, les fédérations et l'USR du Calvados, tout en apportant un soutien sans faille aux luttes des personnels des secteurs de la santé, des organismes sociaux de notre Département, dont les revendications pour des conditions de travail dignes et un service public de qualité rejoignent notre combat pour un 100% Sécu renforcée et accessible à toutes et tous.
- **2.3.5** Au-delà de la revendication nationale portant sur la création d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, il nous faut partir à la reconquête d'une offre de santé et une offre sociale et médico-sociale de proximité et de qualité pour notre territoire.
- 2.3.6 Accès aux soins, santé mentale, politiques de prévention, handicap, autonomie, protection de l'enfance, médecine scolaire, droit d'asile, insertion, etc. Notre Union Départementale, en lien avec l'USD et ses syndicats, doit s'emparer de l'ensemble de ces sujets dont les orientations et les financements relèvent, pour une part d'entre eux, de décisions du Conseil Départemental. Il s'agit bien entendu

d'accompagner les luttes sectorielles, comme elle l'a toujours fait, mais aussi de tisser des liens durables avec la société civile (associations) et les forces politiques progressistes.

2.4 Le Logement : un enjeu de classe pour bien vivre

- **2.4.1** La CGT du Calvados réaffirme son engagement en faveur du droit au logement pour toutes et tous, en renforçant sa présence et son action sur ce terrain essentiel. Nous souhaitons impulser une représentation active dans tous les Conseils d'Administration des bailleurs sociaux afin de défendre les intérêts des locataires et des salariés du secteur.
- **2.4.2** Un travail de coordination accru sera mené avec INDECOSA-CGT pour porter des revendications communes et agir auprès des pouvoirs publics.
- 2.4.3 L'interpellation des élus sur la politique du logement en territoire sera une priorité, afin d'exiger des mesures garantissant l'accès à un logement digne et abordable. Enfin, nous assurerons un suivi rigoureux des Commissions d'Information et d'Aide au Logement (CIAL) dans les CSE, afin de défendre au mieux les droits des salariés en matière de logement.
- **2.4.4** Le maintien d'un collectif permettra de réfléchir à des axes d'amélioration à destination de l'ensemble des acteurs du logement pour notamment :

Porter nos revendications en faveur du droit au logement pour toutes et tous.

Développer des liens avec les associations de notre département.

Amplifier la syndicalisation de ce secteur d'activités

2.5 Libertés syndicales : Quand on touche à un militant de la CGT, on touche à toute la CGT!

- **2.5.1** Alors que le principe de liberté syndicale est un droit fondamental inscrit dans la loi depuis 1884, la répression et la discrimination à l'encontre des militant syndicaux ne font que s'accentuer. Les stratégies d'intimidation à l'encontre des syndicats sont graves et ne sont pas isolées.
- 2.5.2 La répression syndicale dans le Calvados se manifeste à travers diverses formes, allant de la judiciarisation des conflits à la répression patronale et policière en passant par les attaques concernant les locaux syndicaux, les mandats de militants dans les entreprises. Elle constitue une entrave à l'exercice des libertés syndicales et un défi pour la CGT qui lutte pour la défense des droits des travailleurs. Il est donc crucial de rester vigilant et de se mobiliser pour défendre ces droits fondamentaux.
- 2.5.3 La bataille pour les libertés syndicales et collectives est un enjeu fondamental pour L'Union Départementale CGT du Calvados et elle y prendra toute sa part en structurant une cellule de veille sur les questions des libertés syndicales et des atteintes aux droits qui en découlent.

2.6 Résolument internationaliste et pacifiste

2.6.1 La CGT du Calvados réaffirme son engagement internationaliste en s'inscrivant pleinement dans les campagnes de solidarité avec le peuple palestinien, dénonçant l'occupation et les violences qu'il subit.

Nous exigeons la levée du blocus de Gaza, le cessez le feu et l'arrêt de l'apartheid et des livraisons d'armes. Dans le même esprit nous exigeons le cessez le feu et l'arrêt des livraisons d'armes dans le conflit Ukraine-Russie et dans l'ensemble des conflits dans le monde.

- **2.6.2** Consciente des enjeux liés à la souveraineté et à l'émancipation des peuples, elle souhaite également s'engager activement dans la campagne confédérale de soutien à Cuba, en solidarité avec le mouvement syndical et le peuple cubain face au blocus économique états-uniens
- 2.6.3 Dans cette dynamique, la CGT du Calvados entend renforcer ses liens avec la CGIL de Lombardie, afin de développer des échanges et actions communes notamment face à l'extrême droite, et amorcer une réflexion approfondie avec IG Metall sur les enjeux syndicaux à l'échelle européenne et internationale en particulier sur les questions industrielles.
- **2.6.4** La CGT du Calvados veillera à combattre les idées bellicistes d'où qu'elles viennent. Fidèle à son internationalisme, la CGT du Calvados se doit de promouvoir la paix.

2.7 Égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les discriminations de genre.

2.7.1 Le droit des femmes, notamment celui de disposer de leur corps, est un pilier fondamental de l'émancipation du patriarcat. Pourtant, il est attaqué partout dans le monde.

L'UD 14 restera pleinement engagée pour défendre les droits des femmes.

2.7.2 Fidèle à ses valeurs, la CGT combat les inégalités de genre, les idées et comportements sexistes, les stéréotypes culturels qui tendent à justifier et perpétuer les inégalités entres les femmes et les hommes. La CGT exige des actions concrètes contre toutes formes de discrimination.

Pour ce faire, la CGT Calvados rappelle son attachement et s'engage pour l'égalité des droits des femmes, des personnes LGBTQIA+, des travailleurs immigrés, des personnes en situation de handicap et toute forme de racisme et d'ostracisme.

- **2.7.2(a)** Dans le Calvados, la CGT Calvados s'engage activement pour les droits des femmes au travail en mettant l'accent sur l'activité professionnelle, la lutte et les discriminations et le sexisme et la revalorisation des métiers féminisés.
- **2.7.4** La CGT doit viser la parité et renforcer sa présence dans les secteurs féminisés. Ses objectifs :
- **2.7.4(a)** Organiser les travailleuses des métiers peu syndi¬qués (Aide à la personne, ATSEM, AESH, employées TPE).
- **2.7.4(b)** Exiger l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, l'accès aux promotions avec la reconnaissance de leur travail, l'arrêt du temps partiel subi, lutter contre les violences sexuelles et sexistes, améliorer leurs droits à congés maternité et leur corollaire de parentalité. La CGT agit pour la liberté pleine et entière des femmes au travail et dans la société.

2.7.5 L'égalité ne se négocie pas, elle se conquiert c'est un droit fondamental qui s'impose!





MODIFICATIONS STATUTAIRES VOTÉES

ARTICLE 1

[...]

Toute personne ayant un mandat de représentation de l'Union Départementale des Syndicats CGT du Calvados adhérente ou affiliée comme telle à toute organisation de l'Union Départementale des Syndicats CGT du Calvados qui tiendrait des propos incompatibles avec le préambule des statuts confédéraux et celui de l'UD CGT 14 ou des propos visant à soutenir le racisme, l'homophobie, le sexisme, la xénophobie ou tout type d'exclusion d'une partie de la population tel que les travailleurs migrants ou soutenant des thèses discriminantes en raison de l'origine, du sexe, des mœurs, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'âge, de la situation de famille, de la grossesse, des caractéristiques génétiques, de la vulnérabilité économique, de l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, à une nation, à une race, de ses convictions religieuses, de l'apparence physique, de l'état de santé, du handicap entraînera la déchéance de son mandat.

ARTICLE 9

Sont admis à l'Union Départementale les organisations régulièrement constituées, qui remplissent les conditions exigées par les statuts confédéraux et les présents statuts. Elles doivent par ailleurs, être adhérentes à l'Union Locale CGT de leur siège, ou du lieu de travail de leurs syndiqués si leur entreprise compte plusieurs sites, à la Fédération Nationale compétente, adhérente à la Confédération Générale du Travail.

ARTICLE 24

L'Union Départementale est administrée par la Commission Exécutive, élue par le Congrès sur proposition de la Commission Exécutive sortante et des syndicats adhérents à l'Union Départementale. Les candidatures doivent parvenir à l'Union Départementale au plus tard 15 jours avant le Congrès.

ARTICLE 47

[...]

De plus, toute personne exerçant un mandat au nom de l'Union Départementale ne peut être affiliée simultanément à une autre organisation syndicale. Toute double affiliation entraînera la perte immédiate du mandat confié par l'Union Départementale, par un vote de la Commission Exécutive.

ARTICLE 58

Les présents statuts adoptés par le 36ème Congrès entrent en vigueur le 26 juin 2025. Ils annulent et se substituent aux précédents statuts.

Ce vendredi 8 août journée InDeCoSa-CGT à Courseulles sur Mer.

Comme chaque année, avec notre association de consommateurs InDeCoSa-CGT, l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados a organisé une matinée de distribution de tracts à la population.

Une nouvelle fois notre choix s'est porté sur le marché de Courseulles sur Mer. Marché populaire, animé, qui voit passer énormément de monde que ce soit des touristes ou de la population locale.





La distribution a permis d'échanger sur différents sujets (budget Bayrou, prix de l'énergie, défense des consommateurs, ...) avec les personnes présentes au marché ce jour là.

Après la distribution, un moment fraternel a eu lieu à l'UL de Bayeux.

L'UD remercie les personnes ayant participé et permis la réussite de cette initiative.

L'Union Locale d' Hérouville Saint Clair en congrès! Par Cheikh BOUSSO

Le 19 juin 2025 s'est tenu le congrès de l'UL CGT Hérouville saint Clair à la Salle Pierre SEMARD.

Un congrès riche en débats où deux axes majeurs ont été débattus. Les rapports d'activité et financier ont été validés à l'unanimité.

La poursuite du développement des bases syndicales et la création en syndicats d'entreprises pour les sections ayant un nombre de syndiqués le permettant. Pour permettre d'avoir des syndiqués formés, notre capacité de formation va être renforcée. Une attention particulière va être mise en place pour l'accueil des



nouveaux adhérents. Des outils vont être mis en place pour informer nos adhérents individuels ou salariés en télétravail.

L'enjeu du spécifique Retraités, Privés d'emplois, UGICT et Jeunes a fait l'unanimité des congressistes.

L'Union Locale mettra les moyens nécessaires pour permettre de faire vivre les collectifs et faire converger les revendications. Une démarche va être entreprise pour créer des liens avec les collectifs jeunes locaux afin de connaître plus précisément leurs préoccupations.

Des orientations volontaristes, atteignables et mesurables ont été votées à l'unanimité. Tout comme la nouvelle commission executive et le nouveau secrétariat.

Christine OZANNE (SPF), Cheikh BOUSSO (SG), Maryline DUFIEUX (SPFA)

		31	×							31	<								31	D			31	J
		30	Ζ			30	D			30	J	CFIT Session o		1 30	Μ				30	S			30	Ζ
		29	٦			29	S			29	Δ	recion 6	$\overline{}$	29	L			9	/ 29	<			29	Ζ
		28	D	Mod 1		28	<			28	3			28	D				28	J			28	_
		27	S	UL Caen	UL Cormelles	27	ے			27	_			27	S			_	1 27	3			27	D
		26	<	Participer	vie de la CGT	26	3			26	D	JE Conseiller du salarié		, 26	<			O,	1 26	3			26	S
FÉRIÉ		25	_		Participer à la	25	Z			25	S			25	_			0.	. 25	_			25	<
		24	≤			24	_			24	<			1 24	3) 24	D			24	J
		23	3			23	D			23	J			1 23	3				23	S			23	Z
		22	٦			22	S		Caen Mod 2	22	3			22	_				/ 22	<			22	Z
		21	D		Orale UD	21	<		Participer UL	21	3			21	D				21	J			21	_
		20	S		Communication	20	ے			20	١			20	S				1 20	3			20	D
Module 3	sem)	19	٧		EXCEL	19	3			19	D	travall		19	<				1 19	3			19	S
de la Cgt UL Caen	(1ère	18	_		Formation	18	3			18	S	Agissements sexistes au		18	_				. 18	_			18	<
Participer à la vie	CGT UD	17	≤	en	Accueil UL Caen	17	_			17	<	Harcelement sexuel	_	1 17	3) 17	D			17	٦
	per la	16	≤			16	D		B	16	ے			1 16	3			O,	16	S			16	≤
	Dévelop	15 D	L			15	S		syndical	15	3			15	L	FÉRIÉ	Æ	0.	/ 15	<			15	Z
		14	D		UL Lisieux	14	<		Délégué	14	М			14	D				14	Ĺ	FÉRIÉ		14	L
		le	S		de la CGT Mod 1	13	J			13	L			13	S				1 13	Z			13	D
		12	٧		Participer à la vie	12	Δ			12	D			12	<				1 12	Ζ			12	S
		11	ے		FÉRIÉ	11	Ζ			11	S			11	L				. 11	L			11	<
	;	10	Ν			10	L		Accueil Hérouville	10	٧			1 10	N)) 10	D			10	J
–	TOSSO	9	Ν			9	D			9	J			1 9	Ζ				9	S			9	Ζ
		8	٦			8	in de Ir UD S	Formation de Formateur UD		8	Μ			8	L				/ 8	<			8	Z
		7	D			7	<			7	Μ			7	D				7	L			7	_
		6	S	Hérouville	B	6	J		JE ATMP Handicap	6	L			6	S				1 6	Z			6	D
Accueil Hérouville	CFFI JETAG	5	٧	la Cot III	de mandat	5	Ζ			5	D			5	<				ا 5	Z			5	S
	DU IE TAG	4	ſ	Participer	CSE Prise	4	Δ			4	S			4	ſ				. 4	L			4	<
	Mod 1	ω	≤			3	sieux L	Accueil Lisieux		3	<			1 3	3				3	D			3	ے
	UL Caen	2 1	≤			2	D	-01	CPH Session 6	2	J			1 2	3				2	S			2	Ζ
	Participer	1 P	٦		FÉRIÉ	1	S			1	3			1	_				/ 1	<			1	Ζ
3RE	DÉCEMBRE				NOVEMBRE				OCTOBRE			SEPTEMBRE	SEPT				AOÛT				Т	JUILLET		
							2025	au 18/06/2025	Màj	D CG	ALES 2025	AGENDA FORMATIONS SYNDICALES 2025 UD CGT 14	FORMAT	NDA	AG									
																	l	l	l				l	1

Organisées par l'UD 14

Organisées par les UL

Réservées aux CPH

USR Retraités